

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BMO LGM Global Emerging Markets Smaller Companies Fund

Classe B EUR Accumulation (ISIN IE00BDDY2T26), un compartiment de BMO Investments II (Ireland) plc.
Le Fonds est géré par LGM Investments Limited.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à augmenter la valeur de vos avoirs sur le long terme. Cet objectif est généralement atteint grâce à des investissements dans des valeurs mobilières (actions) relevant d'entreprises plus modestes établies sur les marchés émergents dans le monde et tirant une part importante de leurs revenus et profits de ces marchés. Le Fonds peut également investir une partie de ses actifs dans les marchés frontières. Les marchés émergents et frontières sont encore dans leurs premières phases de développement, ce qui implique habituellement des risques plus importants mais des rendements potentiellement plus élevés que les marchés développés.

Le Fonds sélectionne des sociétés de qualité sur la base des quatre critères clés suivants : des modèles d'activité durables, de solides bilans, des équipes de gestion éprouvées et des entités qui font clairement concorder les intérêts des actionnaires minoritaires avec ceux des actionnaires majoritaires. La valeur, les liquidités, les retours sur capital investi et la génération de flux de trésorerie libre sont également des points dont il faut tenir compte pour choisir les titres.

Risque de capitalisation du marché^o: Le volume d'activité des entreprises plus modestes est généralement moindre et ces entreprises connaissent une fluctuation du cours de leurs titres plus importante que dans les grandes entreprises.

Le Fonds peut avoir recours à des produits dérivés pour augmenter l'exposition aux marchés cibles, gérer le risque et atteindre son objectif d'investissement. Un produit dérivé est un instrument financier dont la valeur est basée sur la performance d'un autre actif financier, indice ou investissement.

Les coûts de transaction du portefeuille sont prélevés sur les actifs du Fonds ; ils s'ajoutent aux frais décrits dans la section Frais ci-dessous et peuvent réduire ses rendements.

Le Fonds peut investir dans d'autres types d'investissements éligibles indiqués dans le prospectus.

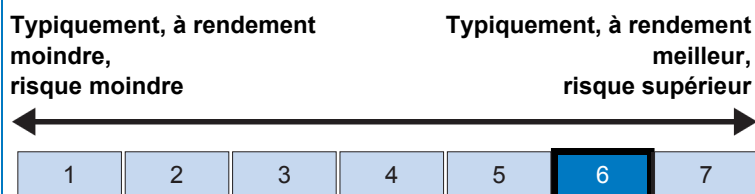
Les Actions de Capitalisation de Classe B EUR déclarent un dividende une fois par an, dont l'assiette porte généralement sur l'exercice du Fonds au 31 décembre, un tel dividende est réinvesti plutôt que de vous être distribué.

Vous pouvez vendre vos actions un jour ouvré au cours duquel les banques sises à Dublin et Londres sont ouvertes, en déposant votre demande à l'administrateur, State Street Fund Services (Ireland) Limited, au plus tard à 16 heures (heure d'Irlande), quatre jours ouvrés précédant le jour de la vente.

Aucune période minimum de détention n'est requise pour ce Fonds. Cependant, il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs capitaux dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

Le tableau d'indicateur de Risque et de Rendement décrit la position du Fonds en termes de risque et de rendement potentiels. Plus la position est haute, meilleur est le rendement potentiel mais plus grand est le risque de perdre de l'argent. Le tableau s'appuie sur des données précédentes ; il peut évoluer dans le temps et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La partie grisée dans le tableau ci-dessous montre la position du Fonds d'après l'indicateur de Risque et de Rendement.



La catégorie de risque est basée sur des données historiques et peut ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque affichée n'est pas garantie de rester inchangée et peut varier au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».

Le Fonds peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas adéquatement reflétés par l'indicateur de risque. Ceux-ci peuvent inclure :

Le risque des marchés émergents et des marchés frontières : les titres des marchés émergents et des marchés frontières peuvent présenter un degré de risque supérieur étant donné qu'ils peuvent se révéler moins stables que les marchés développés en raison de facteurs réglementaires, politiques, économiques et sociaux. En outre, les marchés frontières sont généralement moins liquides et peuvent connaître une plus grande volatilité des prix et des devises que les marchés plus établis.

Le risque de change : les avoirs investis par le Fonds et libellés dans une devise autre que sa devise de base sont de ce fait exposés aux fluctuations des taux de change.

Le risque de liquidité : il est possible que le Fonds soit incapable de vendre ou d'acheter certains actifs au moment souhaité ou à un prix raisonnable.

Le risque de contrepartie : il est possible que la contrepartie d'un contrat financier conclu par le Fonds soit en défaut de paiement des sommes dues au Fonds ou de restitution des instruments appartenant au Fonds.

Le risque lié aux produits dérivés : les produits dérivés utilisés aux fins d'obtenir, d'augmenter ou de réduire l'exposition à un actif, un indice ou un investissement peuvent avoir un impact sur le profil de risque du Fonds.

Pour toutes explications détaillées relatives à ces risques et autres, veuillez vous référer à la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	4,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année

Frais courants	1,14%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

Commission de performance	AUCUNE
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas. Vous pouvez obtenir les frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier ou en contactant LGM Investments Limited.

Les frais d'entrée et de sortie incluent une contribution d'un maximum de 1,00 % susceptible d'être retenue par le Fonds aux fins de couvrir ses coûts d'achat et de vente de titres et de préserver sa valeur.

Le montant des frais courants présentés ici est une estimation des frais étant donné que la catégorie d'action/unité est relativement nouvelle et ne dispose pas d'antécédents suffisants pour nous permettre de le calculer précisément. Le chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants excluent les coûts transactionnels du portefeuille, excepté dans les cas de frais d'entrée/sortie payés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente d'unités dans un autre investissement collectif.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez consulter la section "Frais et Charges" du prospectus du Fonds.

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de lancement des Fonds : 01/08/2017.

Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts : 13/02/2018.

Ce graphique présente la variation à la hausse et à la baisse de la valeur du Fonds, exprimée en pour-cent par an.

Informations pratiques

Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited. Informations supplémentaires : De plus amples informations relatives au Fonds, telles que le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenues sans frais en anglais auprès de l'agent administratif, State Street Fund Services (Ireland) Limited, au 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande. D'autres catégories d'actions sont disponibles pour ce Fonds. Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter l'agent administratif. • Ce document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions indiqués en introduction. Cependant, le prospectus, les rapports semestriels et annuels sont préparés pour l'ensemble des compartiments. D'autres DIIC sont disponibles pour les autres compartiments et catégories d'actions. • Vous pouvez échanger vos actions avec des actions appartenant à une autre catégorie d'actions ou un compartiment auprès de BMO Investments II (Ireland) plc. Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous reporter au prospectus. Le Fonds BMO LGM Global Emerging Markets Smaller Companies Fund est un compartiment de BMO Investments II (Ireland) plc, un fonds parapluie à responsabilité non solidaire entre compartiments. Les actifs et passifs de ce Fonds sont séparés en vertu de la législation de ceux des compartiments de BMO Investments II (Ireland) plc. • Les informations sur la politique de rémunération actuelle, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, seront disponibles à l'adresse www.bmogam.com. Une version imprimée de ces informations sera également disponible gratuitement sur demande. • D'autres informations pratiques : Les derniers cours des actions ainsi que d'autres informations pratiques peuvent être obtenus auprès de l'agent administratif, State Street Fund Services (Ireland) Limited, au 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande. • Législation fiscale : La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour obtenir de plus amples informations, il vous est recommandé de consulter un conseiller fiscal. • Déclaration de responsabilité : BMO Investment Funds (Ireland) Plc engage sa responsabilité sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.